

1^{er} Comité de Pilotage « Petites Villes de Demain »

Compte rendu de la réunion du mardi 8 février 2022

Lieu : Mairie de Volvic

Présents :

- Anne-Pascale AMEIL, Directrice Aménagement et Développement Europe, Conseil Départemental
- Laurie BODINEAU, Adjointe au Directeur Général des Services, Responsable Affaires Générales, Châtel-Guyon
- Frédéric BONNICHON, Président de Riom, Limagne et Volcans, Maire de Châtel-Guyon
- Cécile CHAPUT, Directrice du Pôle Attractivité, Economie et Tourisme, RLV
- Eliane CHASSANG-GIGNAC, Directrice de l'Habitat, RLV
- Eric DERSIGNY, Vice-Président au Développement Touristique, RLV
- Danielle FAURE-IMBERT, 1^{ère} Adjointe, Châtel-Guyon
- Frédérique GOMEZ, Directrice du Pôle Aménagement et Développement Durable du Territoire, RLV
- Mélanie MAILLOT, Directrice Générale des Services, Volvic
- Olivier MAUREL, Sous-Préfet de Riom
- Jean-Luc MERCERON, 1^{er} Adjoint, Mozac
- Laurence PAQUET, Chargée de mission, DDT
- Axel PARIS, Chargé de mission au Pôle Attractivité, Economie et Tourisme, RLV
- Pierre PECOUL, Vice-Président Economie, Emploi et Attractivité, RLV
- Marc REGNOUX, Maire de Mozac
- Frédéric SARRON, Adjoint Agence Nord Combrailles, DDT
- Sylvie SAUZEDE, Chargée de mission, Service Développement Aménagement Europe, Conseil Départemental
- Laurent THEVENOT, Maire de Volvic

Excusés :

- Jean-Baptiste BLEHAUT, Adjoint à l'Environnement, Volvic
- Pierre CHASSAING, Vice-Président Habitat, RLV
- Gilles DA COSTA, Action Logement
- Vincent GILLET, Directeur Général des Services, Mozac
- Julien POUGET, Banque des Territoires

Absents :

- Julien EVELLIN, Chef de service Habitat, ANAH

Compte rendu :

- Rédigé par Géraldine DUMAS, le 09/02/2022
- Validé par Frédérique GOMEZ, le 09/02/2022
- Diffusé aux participants, excusés et absents, ainsi qu'aux partenaires du programme PVD, le 10/02/2022 (Copie à Véronique LIABOEUF, Gaëtan ROUY, Philippe DEMORTIERE, Madeleine PORTE, Annie VASSEUR)

Ordre du jour :

1^{er} comité de pilotage « Petites Villes de Demain » :

- Présentation des enjeux du programme, de la méthode et du calendrier prévisionnel sur l'année 2022

Points abordés

Introduction par Monsieur le Sous-Préfet qui rappelle l'engagement fort de l'Etat sur le CRTE et les dispositifs de revitalisation notamment en termes de financements. Il précise les enveloppes attribuées en 2022 à la DETR et à la DSIL.

Intervention de Monsieur le Président de RLV qui demande, au-delà des aides financières, de la souplesse afin d'avoir un rythme rapide pour la réalisation des projets.

Pour rappel, la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain » a été signée en juin 2021 pour les 3 communes lauréates de la communauté d'agglomération Châtel-Guyon, Mozac et Volvic.

Objectifs du programme :

- Enjeu : amélioration du cadre de vie et pérennisation du maillage territorial des petites villes,
- Cible : des communes (- 20 000 habitants) et leurs intercommunalités exerçant des fonctions de centralités et présentant des signes de fragilité,
- Programme PVD : un outil de la relance en donnant les moyens aux territoires de concrétiser leurs projets de revitalisation (habitat, commerces, patrimoine, mobilités, environnement...).

Pré-diagnostic territorial pour chaque commune : (voir présentation jointe au compte-rendu)

Les maires des 3 communes indiquent qu'il ne faut pas oublier les zones résidentielles pavillonnaires qui se sont développées dans les années 70.

Étapes sur l'année 2022 :

→ Etablir les **stratégies de revalorisation pour chaque commune** jusqu'en décembre 2022.

3 étapes à retenir :

- Phase 1 : Réaliser le diagnostic territorial par commune (sur la base des documents, projets existants), identifier les études pré-opérationnelles (stratégiques) à lancer,
- Phase 2 : Rédiger la stratégie et les axes/projets prioritaires,
- Phase 3 : Formaliser un plan d'actions opérationnelles pluriannuelles,

→ Avec l'objectif de contractualiser la stratégie + le plan d'actions en décembre 2022 : signature de la convention cadre qui sera en fait une signature de l'avenant à l'ORT (préalablement signée en juin 2020 pour les 6 communes ORT).

→ **Suites à donner d'ici le prochain Comité de Pilotage :**

- Poursuivre le diagnostic territorial pour les 3 communes,
- Identifier les financements possibles pour les études pré-opérationnelles,
- Lancer ces études pré-opérationnelles, stratégiques dans le projet de redynamisation des communes.

Le prochain comité de pilotage, dont la date est envisagée courant mai, se fera sans la presse pour raison de période de réserve.